Document generated on 04/23/2024 9:21 p.m.

Québec français

# Aperçu historique sur le développement de la conscience linguistique des Québécois

Jean-Denis Gendron

Number 61, March 1986

URI: https://id.erudit.org/iderudit/49878ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Gendron, J.-D. (1986). Aperçu historique sur le développement de la conscience linguistique des Québécois. *Québec français*, (61), 82–89.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# APERÇU HISTORIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA

# CONSCIENCE LINGUISTIQUE

jean-denis gendron

J'apporterai dans ce texte une vue rétrospective, ainsi qu'un témoignage sur le passé de la langue française au Québec, et je tenterai d'ouvrir des perspectives nouvelles sur les rapports que nous sommes en train d'établir avec notre langue.

Le témoignage a trait à mon vécu linguistique, vieux de plus d'un demi-siècle maintenant, et prenant racine dans un passé plus lointain, qui nous fait remonter jusqu'à la fin du XIXe siècle ; quant aux perspectives nouvelles, elles visent les conceptions sur notre langue, en voie de se dégager de l'ébranlement social considérable causé par la Révolution tranquille, et dont les ondes de choc n'ont pas fini de se faire sentir.

Le témoignage, même s'il est par la force des choses « passéiste », revêt une importance certaine : le passé est garant d'une réelle compréhension du présent et il faut savoir remonter le temps pour mieux imaginer la configuration de l'époque présente et les linéaments de l'avenir. Mais évidemment, ce sont surtout ceux-ci — le présent et l'avenir — qui doivent ultimement retenir notre attention. Je souhaiterais tracer de façon claire — selon ma vue des choses — la courbe du développement de nos attitudes et comportements collectifs vis-à-vis de notre langue, c'est-à-dire le cheminement suivi par la conscience linguistique des Québécois depuis près de quatre cents ans.

## I. Les attitudes et comportements collectifs jusque vers 1960 : données historiques et témoignage personnel

Commençons d'abord par nous donner un cadre historique. L'histoire externe du français au Québec n'a pas encore été écrite, mais on peut d'ores et déjà distinguer des phases pouvant servir de premières balises à qui s'aventure dans le passé de notre langue.

### 1. Les périodes de l'histoire externe du français au Québec

En gros, on peut distinguer *trois périodes* dans le développement de la langue française au Québec, ainsi que dans la formation de la conscience et du sentiment linguistiques des Québécois (Gendron, 1984) :

A. *Une première période* allant des débuts de la colonie, en 1608, jusqu'à l'orée du XIXe siècle, soit vers 1800 (date que des recherches plus poussées pourront permettre de préciser par la suite) : il s'agit d'une phase de liberté dans le développement linguistique, marquée surtout par les emprunts aux langues amérindiennes et par l'unification relativement rapide de la langue (Voir Rivard, 1914, Dulong, 1966, Poirier, 1980 et Barbaud, 1984).

Au cours de cette période, se trouvant en situation de supériorité sociale et politique, les colons français ont pu faire librement, selon leurs besoins dénominatifs, des emprunts jugés utiles, sans pour autant avoir le sentiment de menacer leur langue dans son intégrité. Et encore aujourd'hui, les dénominations amérindiennes et inuk des lieux et des êtres apparaissent au Québécois comme un trait original du territoire qu'ils occupent, trait qui contribue à faire saisir et sentir que cette terre d'Amérique est et reste différente, de par ses origines, de la présence européenne actuelle.

B. *Une seconde période* qui, elle, s'étend, en gros, de 1800 à 1960, et qui se caractérise en bonne partie par la provincialisation et l'anglicisation de la langue. Provincialisation, d'abord, occasionnée par le retard que prend la langue du Québec par rapport à la langue de Paris, suite à la Révolution tranquille et aux transformations de la prononciation et du vocabulaire qui s'en étaient suivies : les témoignages des visiteurs français au Canada dans la première moitié du XIXe siècle (Dulong, 1966) font apparaître ces écarts et juger notre langue comme vieillotte et dépassée ; jugement qui trouvera un premier écho en 1841, quand l'abbé Maguire publiera son ouvrage intitulé : *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adaptée au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*, livre dans lequel, pour la première fois semble-t-il, un auteur se donne pour mission expresse de corriger la langue, parce que cela est devenu indispensable à ses yeux (Dulong, 1966).

Anglicisation ensuite, comme résultat de la conquête du Canada par la Grande-Bretagne. Les Britanniques prennent alors en main la direction politique et surtout le développement économique du pays (Hamelin, 1966 et 1973). Tout y passe : les finances, le commerce, les transports et voies publics et l'industrialisation. Le vocabulaire de ces activités — surtout le commerce et l'industrie — se répand par le truchement de la langue anglaise, de même que maints produits nouveaux mis sur le marché. Dépossédés des moyens de lutter d'égal

# DES QUÉBÉCOIS

à égal au plan économique avec les Britanniques, ou incapables de les créer, les Canadiens subissent la domination économique, et avec celle-ci, la domination linguistique.

Avec le temps, il se produit une invasion massive de mots, d'expressions, de tournures qui défigurent et abâtardissent la langue française utilisée dans le Bas-Canada. Celle-ci devient, et restera pendant longtemps, le témoignage de la dépossession économique des francophones, résultat d'une relative absence des appuis politiques et des moyens financiers nécessaires au développement de la puissance économique (Hamelin, 1973 ; Sales, 1978).

Les témoignages sur cette invasion commencent avec Viger, en 1810, et se continuent avec Bibaud, en 1826 et 1828, Maguire, en 1841, et avec une pléiade d'autres auteurs, par la suite (voir Dulong, 1966). Ce mouvement de recensement et de dénonciation des emprunts à l'anglais trouvera son point culminant dans l'ouvrage de Tardivel, en 1880, intitulé *L'anglicisme, voilà l'ennemi*, et dans la fondation, en 1902, de la Société du parler français au Canada.

Cette deuxième période se caractérise donc par la provincialisation et l'anglicisation de la langue et par la réaction à cette situation linguistique perçue comme socialement défavorable : la langue française au Québec apparaît comme étant en situation d'infériorité, parce que, au cours de cette période, la population francophone ne s'est pas trouvée maîtresse de son destin, en particulier, au plan économique, conséquence de sa mise en tutelle politique par une puissance étrangère.

C. Et nous arrivons à la *troisième période* de l'histoire de notre langue, commencée vers 1960 avec la Révolution tranquille, mais bien évidemment amorcée au cours des décennies précédentes. Cette période se présente comme celle de l'autonomie linguistique vis-à-vis du Canada anglais et, surtout, des États-Unis, mais aussi vis-à-vis de la France.

Dans cette phase, une double action a été conduite : politique et linguistique. L'action politique a épaulé l'action linguistique pour donner à celle-ci une vigueur inconnue jusqu'ici ; mais les objectifs, pour concorder dans l'affirmation du français comme langue première au Québec, restent cependant nettement distincts : l'objectif politique sous-jacent aux lois linguistiques vise ultimement à l'abaissement de la puissance politique, économique et sociale des anglophones ; l'objectif linguistique a pour objet, concurremment : 1) d'abord de faire du français la langue commune des Québécois de toute origine, c'est-à-dire la langue prédominante des échanges officiels, publics ou privés — s'agissant dans ce dernier cas de l'entreprise privée — ; 2) et, en même temps, de donner à la langue française au Québec les moyens terminologiques et lexicaux d'exprimer en français ce qui avait ou a encore l'habitude de se dire avec des mots empruntés à l'anglais ; 3) mais aussi, et c'est capital, de fournir les moyens de dégager une doctrine linguistique qui libère les Québécois de leur historique complexe provincialiste vis-à-vis de la langue de Paris, tout en faisant de leur apport lexical une richesse pour toute la francophonie (Auger, 1981).

Bref, dans ses composantes politiques et linguistiques, cette phase autonomiste vise donc à une triple libération :

1) à une libération de la domination administrative des anglophones, dans l'entreprise privée ;
2) à une libération parallèle et concurrente de la tutelle de la langue anglaise et des emprunts à l'anglais ;
3) enfin, à une certaine libération de la tutelle exercée par le modèle linguistique défini, sinon édicté, à Paris et jugé aujourd'hui par les Québécois comme trop étroit et trop contraignant pour satisfaire à leur originalité et à leurs besoins linguistiques.

C'est au cours de cette dernière période que les Québécois ont tenté de retrouver la liberté linguistique dont ils jouissaient apparemment sous le Régime français, et ce, après avoir subi une longue dépossession linguistique et économique entre 1800 et 1960. Il nous faut maintenant tracer, sur cet arrière-plan historique, le développement des attitudes et des sentiments linguistiques, suscités par les grands événements ayant pris place, chez nous, depuis près de quatre cents ans.

### 1.2 *Les attitudes et les comportements au cours de ces trois périodes*

Au cours des trois périodes évoquées précédemment, les attitudes et les comportements linguistiques des Québécois sont allés d'une sorte d'inconscience, vers le développement d'une conscience autonomiste, en passant par une longue période de culpabilisation linguistique. Tel paraît avoir été, en gros, le cheminement par lequel est passé le développement de la conscience linguistique des Québécois.

#### 1.2.1 *La première période : l'inconscience linguistique*

Pendant la longue période qui va de 1608 à 1759, puis à 1800, il ne paraît pas y avoir de témoignages de la manifestation d'une conscience linguistique propre chez les Canadiens eux-mêmes[1]. On peut penser que l'idée n'était pas encore formée chez eux qu'ils constituaient une

communauté distincte aux plans politique et linguistique. Ce n'est que vers la toute fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle que cette idée prend forme (Galarneau, 1970 ; Hamelin, 1973).

Cependant, un certain nombre de témoignages d'observateurs français et même anglais donnent à penser que le développement de la langue allait à cette époque dans deux directions :

— d'une part, vers une prédominance de la langue de Paris, qui fait vanter, aux XVIIe et XVIIIe siècles, la pureté de la langue des Canadiens ;
— d'autre part, vers une différenciation lexicale, fondée sur l'origine dialectale de la langue des colons et sur un développement autonome normal, prenant sa source dans la création spontanée d'expressions originales et dans les emprunts aux langues amérindiennes.

Ces particularismes, relevés par les Français — le Père Potier surtout, entre 1743 et 1752 — ne semblent pas avoir incommodés ceux-ci, non plus que cette différenciation semble avoir suscité chez les Canadiens le moindre soupçon d'une autonomie linguistique en puissance : aucune prise de conscience linguistique ne paraît s'être manifestée chez eux à cette époque (ce que des recherches ultérieures confirmeront ou infirmeront).

### 1.2.2 *La deuxième période : prise de conscience et culpabilisation linguistiques*

La seconde période est celle de la prise de conscience et de la culpabilisation linguistiques. Elle s'étend en gros de 1800 à 1960 et correspond à la période de provincialisation et d'anglicisation de la langue.

Au moment donc où, collectivement, les Canadiens accèdent à la conscience linguistique, c'est pour se rendre compte que leur langue se présente comme un instrument vieilli, marquant un sérieux retard sur la langue de Paris et que déparent en plus les anglicismes dont il est maintenant truffé.

Les Canadiens développent alors, au moins dans leur élite, un sentiment de culpabilité linguistique, c'est-à-dire d'aliénation vis-à-vis du parler de Paris, sentiment qui débouche avec le temps sur un vaste effort de rectification langagière et de chasse à l'anglicisme, marqué souvent au sceau d'un purisme intransigeant.

Ce sentiment de culpabilité linguistique se compose de deux perceptions qu'il faut distinguer :

— une perception d'aliénation vis-à-vis de la langue de Paris, de par la prise de conscience, au Canada, des écarts de prononciation et de vocabulaire résultant de l'évolution de la langue, en France, depuis 1763, et surtout depuis la Révolution de 1789 ;
— aussi, une perception d'impuissance linguistique occasionnée par l'invasion de termes anglais traduisant la vie moderne, surtout dans ses aspects techniques.

Ces deux sentiments se conjuguent dans la conscience des gens — surtout de l'élite — pour les convaincre qu'ils ne parlent pas bien le français et qu'ils sont en quelque sorte coupables de ne pas maîtriser leur instrument linguistique. Ces deux sentiments vont prendre une ampleur telle dans la conscience linguistique de l'élite qu'ils vont engendrer vers la fin du XIXe siècle une sorte de réaction nationale où, avec le temps, la lanque allait devenir le symbole :

— d'abord, de la fidélité aux origines, ainsi que de l'identité collective ;
— ensuite, du rejet du vainqueur anglophone, du rejet de son triomphe, non seulement politique, mais aussi économique.

Cette réaction a donc eu tout d'abord une dimension linguistique évidente, concrétisée dans un purisme, souvent intransigeant, qui ne s'est estompé que depuis une vingtaine d'années.

En effet, le sentiment de « fidélité aux origines » exigeait un alignement sur la langue de Paris : il fallait retrouver un instrument linguistique dont on pût être fier parce qu'il commandait le respect des autres (y compris des anglophones) ; il demandait aussi, ce sentiment de fidélité, qu'on fît la chasse aux anglicismes, comme à des ennemis. *L'anglicisme, voilà l'ennemi*, proclamait Tardivel en 1880.

D'où la naissance de la Société du parler français au Canada, en 1902, dont l'un des mandats avait pour objet d'épurer la langue de ses anglicismes et de certains de ses provincialismes ; d'où, pendant la première moitié du XXe siècle, la publication et la diffusion par la même société et par d'autres auteurs, de nombreux « Corrigeons-Nous » (Dulong, 1966) ; d'où, aussi vers 1930 — sinon auparavant — et jusqu'en 1940 au moins, les campagnes de « bon parler français » menées dans les écoles, en vue de corriger la prononciation et le vocabulaire des élèves ; d'où, enfin, la fondation, vers 1962, du premier Office de la langue française, héritier en droite ligne, à ses débuts, de la « pensée puriste » développée dans la deuxième moitié du XIXe siècle, puis diffusée et appliquée activement dans la première moitié du XXe siècle (voir *Norme du français écrit et parlé au Québec*, de l'Office de la langue française, 1965).

Ce qu'on proposait aux Québécois, c'est un *nouveau modèle* de langue parlée, mais qui n'existait pas dans l'environnement social immédiat. D'où le peu de résultats pratiques de tous ces efforts de correction. Il faudra attendre la Révolution tranquille pour que s'opèrent les changements souhaités. Nous y reviendrons.

Mais, cette réaction engendrée par le « culpabilisme » linguistique a développé avec le temps une dimension politique, en évoluant du concept « d'identité collective » à celui de « rejet du vainqueur anglophone ».

Le rôle de la langue comme rassembleur et symbole des francophones, non seulement du Québec et du Canada, mais aussi d'Amérique du Nord, s'est manifesté lors des Congrès de la langue française organisés en 1912 et en 1937, par la Société du parler français au Canada et, en 1952, par le Conseil de la vie française en Amérique. Implicitement, dans cet esprit, la langue se présentait comme le lieu de rassemblement et d'identification collective des francophones appartenant au cœur (le Québec) et à la diaspora nord-américaine. Cette idée allait ensuite être véhiculée et mise en œuvre par le Conseil de la vie française en Amérique, organisme né du Congrès de 1937 et chargé de réaliser certaines des recommandations de ce Congrès. Cette idée allait, de nos jours, être en partie récupérée, et ce, tout récemment, par un organisme paragouvernemental québécois, le Secrétariat des peuples francophones. Comme quoi, il y avait une idée socio-politique sous-jacente à la réaction sécrétée par l'aliénation linguistique ; idée qui, aujour-

[1] L'évolution des appellations désignant les francophones habitant le Canada s'est faite, en gros, comme suit : Canadiens par opposition à Français et Anglais, aux XVIIIe et XIXe siècles ; Canadiens-français par rapport à Canadiens-anglais, avec la Confédération sans doute (1867) ; et, depuis 1960, avec la Révolution tranquille, de plus en plus : Québécois, Ontarois, Fransaskois français.

d'hui, a pris la formulation suivante : « le Québec, cœur de la francophonie nord-américaine, rassembleur naturel des communautés francophones dispersées sur le continent et membre de la francophonie mondiale, à qui il tente de faire connaître et partager son destin ».

Du concept « d'identité », premier avatar socio-politique de l'aliénation linguistique, on a développé parallèlement, ou encore on a glissé vers le concept de « rejet », non seulement des anglicismes mais aussi du triomphe politique et économique des anglophones. La langue et sa prédominance dans toutes les activités sociales au Québec réfèrent à une conception fondamentalement politique de l'affirmation de la communauté francophone du Québec vis-à-vis de la communauté anglophone, correspondant à la volonté d'occuper partout les premières places dans la société québécoise. Idée véhiculée implicitement par les lois 22 et 101, et mise en œuvre indirectement aujourd'hui, sous le couvert linguistique, par l'Office de la langue française (nouvelle version), appuyé par le Conseil de la langue française et par la Commission de surveillance de la loi[2].

### 1.2.3 *La troisième période : mutation et affirmation sociales et linguistiques — Depuis 1960*

À partir de 1960, il se produit un grand changement dans la société québécoise, changement en gestation, bien sûr, depuis quelques décennies, mais qui n'est parvenu à prendre forme que dans les années 60.

Nous entrons alors dans la troisième période de l'histoire de notre langue, période toujours en déroulement et qu'on peut caractériser comme une période de mutation et d'affirmation sociales et linguistiques. Elle correspond à la phase que nous avons appelée « d'autonomie linguistique ».

Il s'est développé au cours de cette période un sentiment nouveau, toujours en cours d'élaboration, qui fait lentement se substituer — au sentiment ancien de culpabilité linguistique et au mouvement puriste qui en est issu — un sentiment nouveau, plus positif, d'affirmation de soi, fondé sur une meilleure saisie de son environnement et de ses besoins linguistiques réels ; sentiment nouveau en voie de devenir la pierre d'assise d'une nouvelle conception de la langue et du rôle de cette langue dans le développement du Québec.

Ce retournement de situation, ce changement profond d'attitude supposent une sorte de mutation sociale, elle-même source des changements linguistiques tant prônés par les censeurs de la langue aux XIXe et XXe siècles. C'est bien ce qui paraît s'être produit au cours des deux dernières décennies (Gendron, 1983).

Il s'est alors déclaré un consensus, parfois fragile, mais réel et constant, pour moderniser le Québec, c'est-à-dire pour l'ouvrir sur le monde contemporain,

[2] Il est très difficile en effet pour une entreprise de franciser ses communications internes dans des délais assez courts, sans introduire des francophones en lieu et place des anglophones : la traduction, en effet, se révèle rapidement un moyen de communication onéreux et inefficace, donc pratiquement inapplicable. L'entreprise doit alors se résoudre à employer des personnes capables d'utiliser correctement la langue française. Cette décision n'est pas imposée, mais s'impose d'elle-même.


MES PREMIERS MOTS

NOUVEAUTÉ

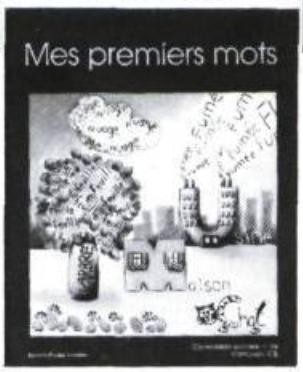


**un dictionnaire personnalisé**

PRIX: **2,95$**

21,5 cm x 17,5 cm
72 pages

Ce recueil constitue un excellent **préalable à l'utilisation du dictionnaire;** il fournit à chaque élève, au primaire, en Immersion précoce et au Programme cadre de Français, sa propre collection de mots de vocabulaire de base.

L'enfant retranscrit une liste de mots classés par ordre alphabétique. Il peut, à sa guise, ajouter à son **petit dictionnaire personnel** des mots récemment appris en classe ou encore des mots qui l'intéressent. Il n'aura qu'à les intégrer par ordre alphabétique aux mots déjà inscrits.

L'enfant possède un outil qu'il peut étoffer lui-même et qui l'initie à l'utilisation du dictionnaire, tout en favorisant un **exercice d'écriture signifiant.**

* Prix sujets à changement sans préavis

ÉDITIONS ÉTUDES VIVANTES
6700, chemin Côte de Liesse, Saint-Laurent (Québec) Canada H4T 1E3
tél: (514) 341-6690

lui faire jouer un rôle dans la francophonie mondiale et pour faire accéder l'ensemble de la population à l'instruction, aux courants d'idées qui travaillaient alors le monde occidental, bref, pour « déprovincialiser » le Québec. Avec le développement de l'État québécois et la prise en charge par cet État du présent et de l'avenir des citoyens, avec la modernisation du système scolaire et l'extension à tous de l'instruction jusqu'aux plus hauts niveaux, avec l'accession élargie des francophones au monde des affaires, il s'est développé soit une participation plus grande aux activités traditionnelles, soit de nouvelles activités, exercées par des personnes plus instruites et plus articulées qu'auparavant, des personnes désireuses de participer aux débats et aux réalisations qui allaient caractériser les deux dernières décennies.

Il en est résulté une nouvelle classe de gens, d'esprit citadin plutôt que rural, une nouvelle classe moyenne relativement nombreuse et active, désireuse de jouer un rôle au plan international, en particulier dans la francophonie mondiale. Grâce aux contacts nombreux avec l'extérieur, grâce aussi à la radio et la télévision, il y a eu une prise de conscience que l'outil de communication orale dont disposaient les Québécois présentait des faiblesses qu'il fallait corriger.

C'est cette nouvelle classe de gens — formée de fonctionnaires, de professeurs, de cadres des secteurs public et privé — classe guidée par une élite politique, technocratique et syndicale ambitieuse, qui a fait le saut linguistique et adopté en relativement peu de temps un nouveau modèle de langue parlée. Modèle certes en voie d'élaboration depuis plusieurs décennies et diffusé par la radio depuis les années 20, mais sans succès auprès de la masse des gens et, donc, modèle jusque-là confiné à certaines chapelles, à certains milieux privilégiés.

C'est à ce moment-là, au cours des années 60, que la mutation mentale paraît s'être faite et que le nouveau modèle de langue orale a trouvé dans la nouvelle classe moyenne et son élite l'assise sociale qui lui avait toujours fait défaut, depuis le temps qu'on incitait les Canadiens, puis les Québécois, à « corriger leur français ».

Ce nouveau modèle de langue parlée se présente effectivement comme un moyen terme entre le vieux modèle québécois jugé désuet et le modèle parisien, jugé, comme tel, non avenu (Sorecom 1973, Gendron 1974). On a modifié suffisamment la prononciation et le vocabulaire pour que le parler dit « soigné » des Québécois apparaisse à l'oreille comme un français « normal », dont l'allure générale reste, parfois encore, trop « provinciale » dans son débit, son rythme et son intonation (Gendron, 1966 et 1968). Mais c'est un français parlé tout à fait acceptable, qui ira s'affinant avec le temps, tout en conservant des racines dans le terreau ancestral. Jusqu'ici, ce nouveau modèle dit « soigné » est réservé pour les circonstances officielles ou publiques de parole, mais il arrive de plus en plus que, dans l'élite surtout, on l'utilise dans des circonstances moins solennelles, au travail, dans la famille et avec les amis, par exemple.

Mais, ce qui compte, c'est que cette mutation sociale et linguistique a commencé à libérer les Québécois de leur complexe quasi séculaire de culpabilité linguistique. Et à les amener, lentement, à se faire une nouvelle conception de la langue française et de son rôle au Québec.

Cette troisième période a donc ouvert des perspectives que nous allons maintenant examiner brièvement.

## II. Les perspectives ouvertes à la conscience linguistique des Québécois par la Révolution tranquille

Ces perspectives sont, d'une part, linguistiques, d'autre part, sociales et sociologiques.

### 2.1 *Les perspectives linguistiques*

Nous n'avons rien dit jusqu'ici de la conception de la langue résultant du « culpabilisme » linguistique. Il nous faut maintenant aborder cette question pour comprendre le cheminement conceptuel, ouvert par la Révolution tranquille, aussi bien que par les concepts de la sociolinguistique contemporaine.

Jusqu'à la Révolution tranquille, on a — peut-on dire de façon un peu caricaturale — conçu la langue d'ici comme un être disjoint, écartelé en quelque sorte entre le référent européen, vu comme un modèle parfait, et l'image quasi honteuse que nous renvoyait un moignon de langage — le nôtre — criblé de verrues d'un vocabulaire désuet ou emprunté. La langue québécoise se promenait donc entre le ciel et le purgatoire, quand on ne la rejetait pas tout simplement dans les limbes.

Et dans le même temps, sous les auspices de la Société du parler français au Canada, à partir de 1902, nous nous attachions à trouver les racines de cette langue québécoise et à justifier implicitement la forme particulière qu'avait prise la langue française en s'implantant sur les bords du Saint-Laurent (voir le *Glossaire du parler français au Canada*, 1930 et le *Volume de présentation du Dictionnaire du français québécois*, 1985 ; aussi, Gendron, 1974a).

Du même souffle, donc, nous avons pour ainsi dire condamné notre langue et tenté en même temps de justifier son existence. Nous avons professé envers elle une grande ambiguïté de sentiments, pratiquant sans le dire un amour quasi terrien — fortement enraciné — envers notre langue parlée, pendant que nous développions concurremment une sorte d'amour platonique pour la langue pratiquée officiellement à Paris et en France. Et ce, sans pouvoir décider à laquelle de ces deux formes de langage allaient nos suffrages, partagés que nous étions entre ce bien propre qu'est notre héritage linguistique traditionnel et ce bien idéal qu'est la langue française véhiculée par la grande littérature et consignée dans les ouvrages officiels que sont les grammaires et les dictionnaires d'usage.

Donc, constante ambiguïté, constants tiraillements, engendrant une situation linguistique inhibante, stérilisante, qu'il nous fallait dépasser pour devenir vraiment nous-mêmes.

Le cheminement vers ce dépassement me paraît s'être fait de la façon suivante au cours des vingt dernières années :

— d'abord, par le développement d'une conception autonomiste de nous-mêmes comme communauté linguistique : cela s'est fait avant tout par la révolution linguistique qui a libéré l'élite québécoise d'une bonne partie de ses complexes vis-à-vis des francophones de l'extérieur, en les mettant à peu près sur le même pied qu'eux au plan de la langue parlée ;

— ensuite, par la prise de conscience, lente — à vrai dire, en voie de se faire — qu'on ne peut pas substituer intégralement le modèle européen au vieux modèle oral québécois et qu'il faut adapter le premier aux besoins et aux possibilités socio-linguistiques du milieu québécois : les sujets parlants d'ici ne sont pas davantage prêts aujourd'hui qu'auparavant à se

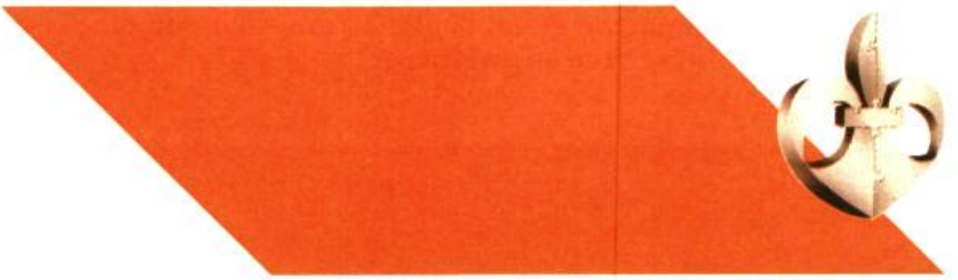

dépersonnaliser trop fortement, en abandonnant corps et biens leur bagage linguistique propre (voir Sorecom, 1973, et Gendron, 1974b) ;

— concurremment, ce dépassement s'est fait par la prise de conscience, lente, qu'il faudrait intégrer le vieux modèle québécois — phonétique et lexical — dans le nouveau modèle, tenter une synthèse des usages courants, laquelle correspondrait à la réalité linguistique globale du Québec d'aujourd'hui, où le passé survit fortement dans le présent, cohabitant ainsi avec l'usage nouveau pratiqué par la nouvelle classe moyenne ;

— enfin, résultat ultime de ce cheminement, cela s'est fait par le développement, en cours, d'une conception nouvelle de la langue d'ici, fondée sur une organisation interne des usages québécois, c'est-à-dire où le référent du langage d'ici serait québécois avant d'être extérieur (comme ç'a été le cas jusqu'à présent) : grâce en effet à l'établissement progressif d'un style soigné et prédominant d'écriture et surtout de parole, on est en voie de donner forme à un référent québécois du langage d'ici, lequel engendre par la force des choses une catégorisation sociale de la prononciation et du lexique ; catégorisation qui, touchant le lexique, par exemple, permettra d'intégrer les « québécismes » dans le continuum lexical québécois, au lieu de rejeter ceux-ci dans « l'enfer dialectal ou patoisant », comme on avait eu tendance à le faire. Il n'y a pas que deux catégories de mots, les « bons » et les « mauvais », mais plusieurs qui, comme dans tout usage organisé socialement, forment une hiérarchie où prennent place les uns par rapport aux autres, et s'intègrent, les éléments linguistiques globaux de la langue (Gendron, 1985).

Ainsi, dans cette nouvelle conception de la langue, pour ce qui a trait, par exemple, aux sons de la parole, on peut dire qu'il y a eu, dans l'élite, uniformisation relative de la prononciation, par imitation du modèle européen standard, en même temps qu'il y avait persistance de certaines habitudes articulatoires traditionnelles. Ce qui fait du nouveau modèle québécois de prononciation un moyen terme, bien adapté aux possibilités sociolinguistiques du milieu. Au fur et à mesure que ce nouveau modèle s'impose — en particulier dans certaines circonstances de parole — il devient le référent québécois permettant de juger de la valeur sociale des prononciations québécoises traditionnelles. Est donc en train de s'établir, par rapport à ce modèle jugé prédominant, une hiérarchisation sociale des prononciations, les unes étant classées « bien », les autres, plus ou moins vieillies, désuètes, rurales, populaires ou « jouales ». On n'emploie guère encore ces épithètes, mais on y viendra assurément d'ici quelques années.

Touchant le lexique, il se révèle plus difficile de pointer du doigt et de décrire le nouveau référent. Cependant, un certain nombre d'indices donnent à penser qu'il est en voie de s'établir au Québec un usage public, ou encore officiel, du lexique. L'Office de la langue française, la radio-télévision — d'État surtout — l'école et d'autres facteurs, comme le rejet systématique des anglicismes dans le discours soigné, concourent à donner préséance à certains mots sur d'autres, dans certaines situations de discours. Tout cela conduit lentement à hiérarchiser le lexique québécois selon la valeur sociale ou stylistique qu'on accorde aux mots. Les catégories ne sont peut-être pas encore les mêmes pour tous, mais il n'en demeure pas moins que des situations de parole imposent de façon plus impérative et contraignante qu'auparavant un style de discours, des choix dans l'utilisation du lexique, ce qui suppose un jugement implicite sur la valeur sociale des mots.

Traitant du rôle particulier de l'école dans ce processus de hiérarchisation sociale de la langue, on peut dire que, si la doctrine a changé pour l'enseignement de la langue, l'objectif, lui, reste de procurer ultimement à l'élève la maîtrise de la langue commune et du registre d'expression dit « soigné », de façon à mettre cet élève en mesure d'occuper un rang social supérieur, au Québec, et, à l'étranger, un rang égal à celui des autres membres de la francophonie (voir Gilles Gagné, 1983). Donc, si l'enseignement de la langue prend aujourd'hui davantage en compte le bagage linguistique de l'enfant — c'est-à-dire le parler québécois dans sa spécificité et dans ses diverses modalités de réalisation écrites et parlées — cet enseignement conserve cependant comme objectif ultime la maîtrise de la langue commune et, par le fait même, il introduit dans la conscience des élèves l'image d'un modèle commun, prédominant par la position qu'il occupe dans la hiérarchie des usages de la langue. L'enseignement conduit donc, par la force des choses, à valoriser le nouveau modèle québécois — au moins pour certaines formes de communications — donc, à établir une hiérarchie interne dans les usages ayant cours au Québec.

Ce faisceau de facteurs, agissant concurremment, poussent au développement d'une nouvelle dynamique linguistique, laquelle conduit à une conception intégrée de la langue d'ici et devrait aboutir ultimement à la confection éventuelle d'un dictionnaire des usages québécois où ceux-ci seraient hiérarchisés au plan social et stylistique.

Mais, préalablement à la confection d'un tel dictionnaire, il faut d'abord décrire les usages québécois, y compris le nouvel usage prédominant, en voie de se créer dans le discours officiel ou encore public — aussi bien parlé qu'écrit — de la nouvelle classe moyenne. C'est ce à quoi s'emploient actuellement plusieurs chercheurs québécois, engagés dans diverses entreprises descriptives d'ordre phonétique, lexicographique ou grammatical.

C'est à partir de ces descriptions que pourra finalement prendre forme une langue québécoise formée de strates se complétant, en s'opposant les unes aux autres, comme un tout linguistiquement et socialement organique, parce que possédant son propre référent interne.

Voilà pour les perspectives linguistiques. Elles auront pour effet de conduire à un développement autonome de la langue québécoise ; développement qui se fera assurément en symbiose avec la langue générale ou commune, ou encore standard, comme on dit aujourd'hui ; mais développement néanmoins original, en ce qu'il permettra aux Québécois — s'ils vont jusqu'au bout de cette logique — d'assumer enfin leur différence, sans fausse honte et sans « culpabilisme » infantile. Bref, d'accéder enfin à leur maturité linguistique.

### 2.2 *Les perspectives sociale et sociologique*

Les perspectives sociale et sociologique présentent une ouverture fort différente, mais néanmoins tout aussi prometteuse pour l'avenir du français au Québec.

Nous avons vu que la langue française a joué, chez nous, implicitement depuis le début du XIXe siècle, puis, ouvertement à la fin du même siècle et au début du

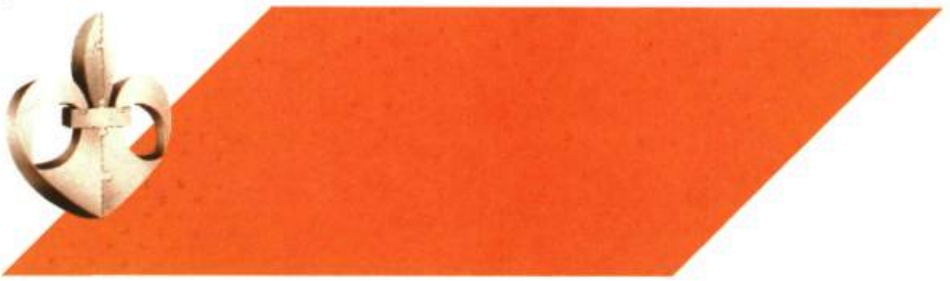

XX^e siècle, le rôle sociologique d'identificateur individuel et collectif primordial. Puis, plus tard, avec la Révolution tranquille, le rôle de symbole du rejet du triomphe politique et économique des anglophones.

Cette langue, qui n'avait toujours servi qu'aux seuls francophones, parqués dans des emplois traditionnels ou subalternes, la Révolution tranquille allait en faire l'instrument de leur promotion sociale et professionnelle, l'instrument d'un changement profond dans le leadership social québécois.

En étendant l'emploi du français à toutes les activités sociales, on faisait de cette langue un tremplin professionnel pour les francophones, en même temps qu'on lui conférait, aux yeux de tous les Québécois, les caractères d'utilité et de nécessité pour tous, ainsi que le prestige qui lui avaient fait graduellement défaut depuis la Conquête.

Ainsi, la volonté de la nouvelle classe moyenne d'occuper dans toutes les activités la première place au Québec, a conduit à imposer la langue française comme tremplin social et, dans le même temps, à rendre cette langue utile et nécessaire aux non-francophones pour gagner leur vie au Québec. De cette façon, on a trouvé le moyen d'établir un point indispensable entre les francophones et les non-francophones, un moyen d'instituer un dialogue entre les différentes communautés qui habitent le Québec.

Bref, ce qu'on a fait, c'est d'amener l'ensemble des Québécois, non francophones comme francophones, à commencer à concevoir la langue française comme une langue commune à tous, au Québec.

Sous la poussée de la nouvelle classe moyenne et de son élite, le rôle social du français au Québec s'est donc élargi et la langue s'est vue conférer une position et un statut, comme instrument de communication, qu'elle n'avait pas auparavant ; et la conséquence en est que le rôle sociologique de la langue en a été changé : d'intégrateur majeur des individus dans la société culturelle francophone — ce qu'elle reste assurément — le français est en passe de devenir le commun dénominateur premier des différentes communautés ethno-culturelles habitant le Québec.

Être Québécois devrait signifier avec le temps, soit avoir le français comme langue première, soit pouvoir communiquer aisément en français avec les autres Québécois. Ce stade du processus en cours n'est pas encore atteint, mais la voie est tracée qui paraît conduire à une forme d'appartenance québécoise dont le lien premier, indispensable, sera la langue française.

## Conclusion

Toutes ces idées, tous ces développements linguistiques et sociologiques cheminent lentement dans la conscience des Québécois. Et ce cheminement conduit vers une maturité nouvelle, où les francophones, assumant leur autonomie linguistique, donneront forme à la langue d'ici, langue dans laquelle se mêlera le vieux fonds avec le nouveau pour aboutir à une synthèse, maintenant perçue comme possible et désirable : et dans le même temps, veillant à conserver à la langue française le statut social qui doit être le sien, ils en feront, de concert avec les autres Québécois, l'instrument sociologique premier d'une nouvelle appartenance, laquelle sera longue à prendre forme, mais dont les linéaments commencent, d'ores et déjà, à se dessiner sous nos yeux.

## BIBLIOGRAPHIE


*Actes du colloque sur les français régionaux*, dans Documentation du Conseil de la langue française, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1981.

*Actes du colloque sur la lexicographie québécoise : bilan et perspectives*. (À être publiés en 1985 par les soins de l'équipe du Trésor de la langue française au Québec, Université Laval).

AUGER, Pierre, « la Normalisation terminologique au Québec et la Problématique de la définition de la norme » *Actes du Colloque sur les français régionaux*, Québec, Éditeur officiel, 1981, p. 108-116.

BARBAUD, Philippe, *le Choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984, XVIII, 204 p. (Voir la critique de Claude Poirier, *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 39, nº 1, été 1985).

BIBAUD, Michel, « Langue française », article non signé dans la *Bibliothèque canadienne* (M. Bibaud, éditeur-propriétaire), Montréal, Impr. J. Lane, vol. 2, nº 3 (février 1826), p. 115-119 (dans Dulong, 1966).

——, M. D. « Mes pensées », dans *Bibliothèque canadienne* ou *Miscellanées historiques, scientifiques et littéraires* (M. Bibaud, éditeur), Montréal, Impr. Montréal Hérald, vol. 7, nº 6 (nov. 1828), p. 237 (dans Dulong, 1966).

DUBUC, Robert, « le Problème que pose la publication d'un lexique usuel des régionalismes québécois : présentation d'un premier état global de ce lexique », dans *Actes du colloque sur les français régionaux*, Québec, Éditeur officiel, 1981, p. 131-136.

DULONG, Gaston, *Bibliographie linguistique du Canada français*, Paris, Klincksieck/Québec, les Presses de l'Université Laval, 1966.

GAGNÉ, Gilles, « Normes et Enseignement de la langue maternelle », dans le collectif : *la Norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française, 1983, p. 463-509.

GALARNEAU, Claude, *la France devant l'opinion publique canadienne (1760—1815)*, Paris, Armand Collin/Québec, les Presses de l'Université Laval, 1970.

GENDRON, Jean-Denis, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris, Klincksieck/Québec, les Presses de l'Université Laval, 1966.

——, *Phonétique orthophonique à l'usage des Canadiens français*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1968.

——, « Origine de quelques traits de prononciation du parler populaire franco-québécois », dans *Hommages à Monseigneur Pierre Gardette, Revue de linguistique romane*, janvier-décembre 1974.

——, « la Définition d'une norme de langue parlée au Québec : une approche sociologique », dans *Hommages à Monsieur Georges Straka, Revue de linguistique romane*, nºs 149-152 (janvier-décembre 1974), p. 198-209.

——, *la Situation du français comme langue d'usage au Québec*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1974 (Collection B (B-47)).

——, « la Norme et les Critères de normalisation du langage au Québec », dans *Zeitschrift des Gesellschaft für Kanada-Studien*, Nr. 2, 3. Jahrgang 1983, p. 5-24.

——, « la Langue française au Canada en regard de ses grands voisins », dans *Actes du colloque sur les Grands Voisins*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1984, p. 133-147.

——, « Existe-t-il un usage lexical prédominant à l'heure actuelle au Québec ? » (à paraître, en 1985, dans *les Actes du colloque sur la lexicographie québé-*

*coise : bilan et perspectives*, publiés par l'équipe du T.L.F.Q., Université Laval).

HAMELIN, Jean, *le Canada français, son évolution historique*, Trois-Rivières, le Boréal Express, 1966.

——, *la Dimension historique du problème linguistique*, Étude E-13 de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, Québec, l'Éditeur officiel du Québec, 1973.

JUNEAU, Marcel, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un trésor de la langue française au Québec*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1977.

LORTIE, abbé, J.-A. et A. RIVARD, *l'Origine et le Parler des Canadiens-français*, [sic] Paris, Champion, 1903 (dans Dulong, 1966).

MAGUIRE, (abbé Thomas). *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*, Québec, Fréchette et Cie, 1841 (dans Dulong, 1966, p. 9).

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE DU QUÉBEC (1er Office, 1961-1974), *Norme du français écrit et parlé au Québec*, dans : Cahiers de l'Office de la langue française, nº 1, Québec, 1965.

——, (2e Office, depuis 1977), *Énoncé d'une politique relative à l'emprunt de formes linguistiques étrangères*, Québec, Éditeur officiel, 1980.

——, (2e Office, depuis 1977), *Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécismes*, Québec, Gouvernement du Québec, 1985.

POIRIER, Claude, « le Lexique québécois : son évolution, ses composantes », dans *Stanford French Review*, Spring-Fall 1980, p. 43-80.

POIRIER, Claude, L. BOISVERT, M. JUNEAU, M. MASSICOTTE et C. VERREAULT, *Dictionnaire du français québécois, volume de présentation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985.

POTIER, (Père Pierre), « Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVIIe siècle, » dans le *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 3, 1904-1905, p. 213-220 ; 252-255 ; 291-293 ; vol. 4, 1905-1906, p. 29-30 ; 63-65 ; 103-104 ; 146-149 ; 224-226 et 264-267. Voir aussi ALMAZAN, Vincent, *Pierre Potier, premier lexicographe du français au Canada : son glossaire*, dans *Revue de linguistique romane*, 1980, tome 44, p. 304-340 ; et Juneau, Marcel, 1977, *op. cit.*, p. 13-21.

RIVARD, Adjutor, *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, Garneau, 1914 (dans Dulong, 1966).

SALES, Arnaud, « Distribution du pouvoir et Développement », dans *Actes du colloque annuel de l'A.C.S.A.L.P. sur la Souveraineté du Québec : aspects économiques, politiques et culturels*, Montréal, 1978.

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, *Glossaire du parler français au Canada*, préparé sous la direction de A. Rivard et L.-P. Geoffrion, Québec, l'Action sociale (limitée), 1930 ; réimpression, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1968.

SORECOM, *les Mass media, l'Attachement à sa langue et les Modèles linguistiques au Québec en 1971*, Québec, Éditeur officiel, 1973.

STRAKA, Georges, « Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui », dans *Travaux de linguistique et de littérature*, Strasbourg, Centre de philologie et de littérature romanes de l'Université de Strasbourg, en dépôt à la Librairie Klincksieck, Paris, tome XIX, 1, 1981, p. 161-248.

TARDIVEL, Jules-Paul, *l'Anglicisme, voilà l'ennemi !*. Causerie faite au Cercle catholique de Québec, le 17 décembre 1879, Québec, Imprimerie du Canadien, 1880, 28 p. (dans Dulong, 1966).

VIGER, Jacques, « Néologie canadienne ou Dictionnaire des mots créés en Canada et maintenant en vogue, des mots dont la prononciation et l'orthographe sont différents de la prononciation et de l'orthographe française, quoique employés dans une acception semblable ou contraire, et des mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue », Québec, in *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 8, 1909-1910 (dans Dulong, 1966).

**LIVRETS DE LECTURE - LES APPRENTIS 3**

*Nouveauté*

Une collection originale
Pour vos coins de lecture

À partir de 8 ans

Ces livrets en couleurs, finement illustrés, viennent enrichir les thèmes présentés dans le livre de base. L'ensemble de ces livrets peut faire partie du coin-lecture et être utilisé indépendamment des Apprentis, comme lecture supplémentaire.

| | Prix: |
|---|---|
| Livrets 1 à 10 | 27,50$ |
| Livrets 11 à 20 | 27,50 |

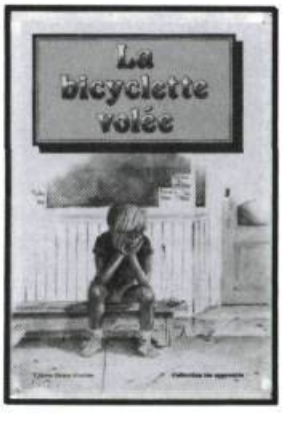


**Éditions Études Vivantes**
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
tél.: (514) 341-6690

Prix sujets à changement sans préavis